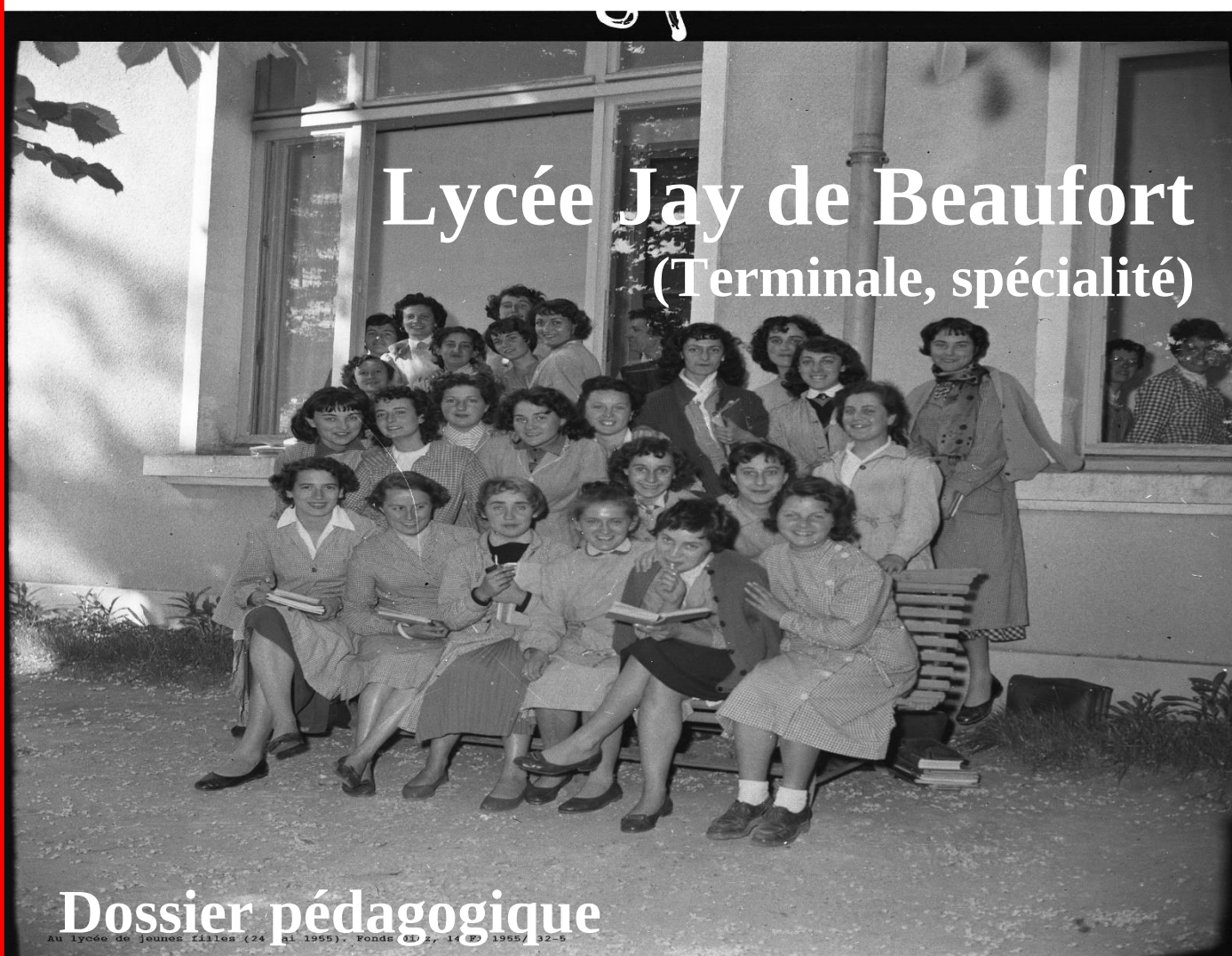


Quelle éducation pour les filles en Dordogne

Après 1789 ?

Enquête dans les fonds d'archives



A partir de la période contemporaine, l'alphabétisation des sociétés a constitué un enjeu pour accroître le nombre de personnes susceptibles de produire, de recevoir et de diffuser de la connaissance.

Les femmes sont bien longtemps restées en marge de la question de l'alphabétisation.

Trois problématiques peuvent questionner ce jalon :

Comment s'opère l'institutionnalisation de la connaissance pour les filles en France à la fin du XIXème siècle ? Quels enseignements reçoivent les filles durant cette première alphabétisation ?

En quoi les institutrices sont-elles vecteur de diffusion de la connaissance ?



2 Fi 2174



8 Fi Montcaret



2130 W 1



Questionne les archives pour découvrir notre accès à la connaissance !

Académie
de
Bordeaux

Université de France

Le Recteur de l'Académie de Bordeaux,
Officier de la Légion d'honneur,
Vu l'art. 22 du décret du 29 juillet 1881,
Vu la décision ministérielle en date du 21 juillet
1881 fixant à 12 le nombre des élèves-maîtresses à recevoir à
l'Ecole Normale d'Institutrices de Périgueux en 1881,
Vu le procès-verbal des opérations de la
Commission chargée d'examiner les candidats,
Arrête :

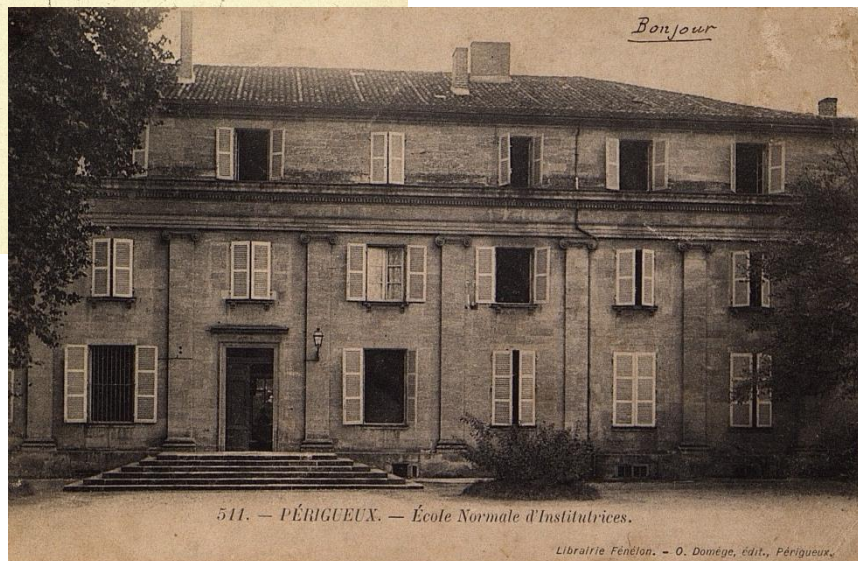
Art 1^{er}
Sont nommés, par ordre de mérite, élèves-maîtresses de
l'Ecole Normale d'Institutrices de Périgueux pour une
période de 3 ans, à dater du 1^{er} 8^{bre} 1881, les jeunes filles dont
les noms suivent :

M ^{lles}	M ^{lles}
1 Pradier	7 Philipe
2 Lacoste	8 Samarique
3 Gouyon	9 Mourret
4 Miocel	10 Aumassip
5 Hiquier	11 Martigne
6 Charlot de Sauvage	12 Branchat

Art. 2
M. l'Inspecteur d'Académie en résidence à Périgueux,
est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Bordeaux, le 19 août 1881
Le Recteur,
Signé : Couvres

Pour copie conforme.
L'Inspecteur d'Académie,
J. Guillemin

1 T 164



2 Fi 1541

PRÉFECTURE
de
LA DORDOGNE

Cabinet du Préfet

NOTICE INDIVIDUELLE

ADMINISTRATION :

Enseignement Primaire

Noms et prénoms.....

M^{lle} Faure (Emilie)

Age et lieu de naissance.....

6 sept. 1863 à Grand-Brassac

Résidence.....

Mussidan Périgourde (E. mab^{re} de la Cité)

Grade ou fonction.....

Directrice (3^e classe)

Date de la nomination à la résidence
actuelle.....

~~28 Mars 1891~~ 31 août 1899

Célibataire ou marié.....

C

Nombre d'enfants.....

Diplômes universitaires.....

Brevet Supérieur; Certificat d'aptitude pédagogique

Récompenses obtenues.....

Mention honorable, 10 Juillet 1898. - méd^{aille} bronze, 10 J^{uillet} 1904.

aspirante à Périgueux (E. de Gennes) 1^{er} Octobre 1882. - Ribérac. - 1^{re} 8^{me} 1888

Institutrice à St-Apprien 27 7^{me} 1890. - Dir^{ectrice} à Mussidan, 18 mars 1899.

Services antérieurs.....

Attitude politique.....

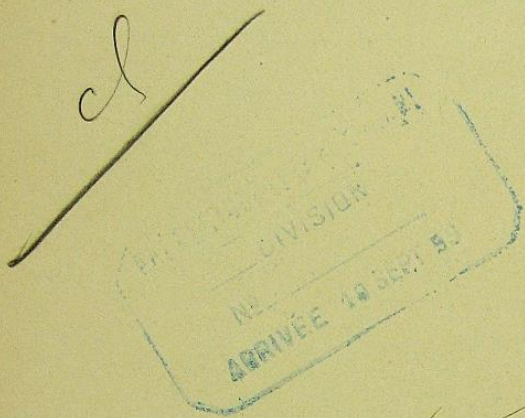
Rapports avec les autorités locales..

Rapports avec la population.....

1890-99

T. S. V. P.

Mussidan, ce 12 septembre 1899.



Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous informer
que j'ai été avisée ce matin de ma nomination à la
Direction de l'Ecole Communale de filles de la Cité, à
Périgueux.

Je vous remercie bien sincèrement de
m'avoir appelée à ce poste de confiance. Je m'efforcerai
Monsieur le Préfet, pour me montrer digne de votre
choix, de mériter l'estime des familles et l'affection
des enfants qui me seront confiés.

Veuillez agréer,

Monsieur le Préfet,
avec l'expression de ma vive gratitude, celle de mon
respectueux dévouement.

Em. Faure

*M^{me} V^e Masset.*ACADÉMIE
de
BORDEAUX

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

UNIVERSITÉ
de
FRANCEPRÉFECTURE DE LA GIRONDE
ARRIVÉE 14 MARS 1910

Nature de la distinction demandée... *Honorariat*

Numéro d'ordre... *1*

Nom et prénoms... *M^{me} V^e Masset Ida Marguerite*

Date et lieu de naissance... *13 Avril 1873 à Burac (Dordogne)*

Fonctions actuelles et résidence... *Institutrice en congé de retraite à Cubjac (Dordogne)*

Fonctions antérieures...

*Institutrice rurale pendant 2 ans
dont 27 dans le dernier poste*

Grades et titres universitaires...

Brevet Supérieur

Publications et titres scientifiques...

*Collabore activement au Manuel
Général depuis 12 ans
Auteur de l'École fleurie
Médailles dans diverses Expositions
Herbiers*

Années de services...

3 ans

Date de la dernière distinction...

Médaille d'argent en 1907.

T. S. V. P., pour l'Avis

1 T 110

AVIS

Madame Masset a été à tous égards une très bonne
institutrice qui mérite l'honorariat dont elle sera fière

Périgueux le 11 Mars 1910

L'Inspecteur primaire
M. Ameline

Avis très favorable

Périgueux, 12/3-10.

L'Inspecteur d'Académie

[Signature]

Périgueux, le _____ 190

L'Inspecteur d'Académie,

[Signature]

Biographie professionnelle

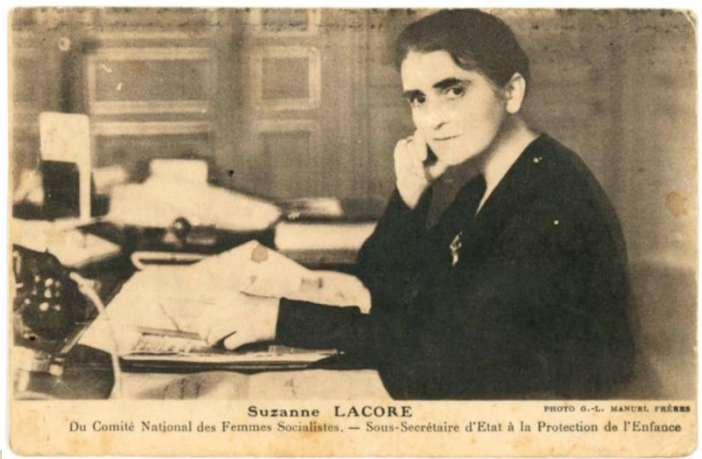
Je n'éprouve aucun plaisir à me remémorer mes débuts dans la carrière de l'enseignement : ils furent assez ternes.

Je n'ai jamais été adjointe. On me nomma d'emblée institutrice ^{titulaire} d'une école spéciale de filles et j'eus mon apprentissage toute seule au dépend de mes élèves.

Je n'avais alors ni la vocation, ni l'assurance et l'endurance qui paraissent en si bon lieu, mais seulement une bonne volonté ^{résignée} ~~passive~~ et un peu passive.

Je succédais à une maîtresse aussi inexpérimentée que moi sans doute, car les plus jeunes des vingt fillettes fréquentant l'école « lisaient par cœur » c'est à dire qu'elles avaient l'air de lire dans leur alphabet ou leur « enfance », mais en réalité elles récitaient les lettres, les syllabes et les mots dans un ordre invariable et ne les reconnaissaient plus si on les isolait en les montrant ça et là.

Lorsque que j'eus, je compris que le système ne valait rien et mon premier soin fut d'apprendre à ces petites perruches à lire effectivement. Parmi les plus grandes, quatre ou cinq étaient intelligentes et assez avancées ; je les fis travailler avec plaisir et le Certificat d'études ayant été inventé en ce temps-là, trois d'entre elles se présentèrent à l'examen et furent reçues.



VILLE DE PÉRIGUEUX
(Dordogne)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CABINET
du
Commissaire de Police

N°

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE
PROPRIÉTÉ
PUBLIQUE

Périgueux, le 3 décembre 1913

Le Commissaire de Police de la Ville de Périgueux
à Monsieur le Préfet de la Dordogne

4 DEC 1913

J'ai l'honneur de vous adresser ci-dessous, la liste des membres de la Commission exécutive du parti socialiste :

- 1.° Clermont Michel, collaborateur du "Travailleur du Centre", dem. rue H. des Commanches n° 14;
- 2.° Mammie Henri, architecte dem. rue Fougère n° 19;
- 3.° Videau, employé au génie militaire, dem. rue Solferino n° 5;
- 4.° Beyle, propriétaire à Vergt;
- 5.° Tardieu, secrétaire général de la Bourse du Travail, rue du Thème n° 32;
- 6.° Suzon, institutrice à St-Jean (Dordogne).

Le Commissaire de Police
G. Perbore

Quand trois femmes sont au pouvoir...

II. — Mme Suzanne LACORE

On le sait, trois femmes sont entrées, comme sous-secrétaires d'Etat, dans les Conseils du gouvernement.

Etrange paradoxe que celui de ces femmes jugées capables de gouverner l'ensemble des citoyens français et qui, cependant, n'ont pas le droit de déposer un bulletin dans l'urne pour l'élection d'un conseiller municipal !

Inutile, d'ailleurs, de préciser que le Front populaire a choisi, pour réaliser ce paradoxe, trois authentiques politiciennes dont l'action s'accordera à merveille à celle de leurs collègues masculins.

Mme Suzanne Lacore est une ancienne institutrice laïque, ancienne directrice de l'école primaire d'Ajat. C'est une véritable militante socialiste, inscrite depuis 1906 au parti S. F. I. O.

Voici quelques mots de la harangue qu'elle prononça au meeting du Vélodrome d'Hiver, organisé le 7 juin par le parti S. F. I. O. pour fêter l'arrivée au pouvoir des ministres socialistes :

« C'est au nom de l'amour que je fais appel à vous, femmes, pour venir dans les rangs de notre parti socialiste qui, avec nos frères communistes, donnera à chaque enfant le bonheur, la santé et la joie. » (Cité par le « Populaire » du lundi 8 juin 1936.)

On voit que Mme Lacore n'abandonne pas la propagande pour son parti qui profitera largement de la situation officielle de la propagandiste.

Puisse ce renseignement faire réfléchir les femmes qui ne veulent pas abandonner notre pays à l'emprise socialiste.

PRE 34, juillet 1936

SEIZIEME ANNEE. — N° 475.

2 Fr. LE NUMERO

SAMEDI-DIMANCHE 10-11 FEVRIER 1945.

IL N'Y A PLUS
QU'UNE CLASSE
DESORMAIS QUI
PUISSE DONNER
A LA PENSEE UNE
FORME SOCIALE :
C'EST
LE PROLETARIAT
J. JAURES.

La voix socialiste

ORGANE HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O. EN DORDOGNE

Siège: Place de la Paix — PÉRIGUEUX

C. C. P. Bordeaux 489-64

Tél. 193. — Abonnements: 80 fr.

L'EMANCIPATION DE LA FEMME

" EST INFÉRIEURE INTELLECTUELLEMENT "

Elles ont donné à l'histoire de grandes reines, des réformatrices et diplomates remarquables, des gloires littéraires, des écrivains de génie.

Les noms d'une Blanche de Castille, d'Elisabeth d'Angleterre, d'Elisabeth de Hongrie, de Catherine la Grande, de Victoria, d'une foule d'autres souveraines, parlent d'eux-mêmes.

Les savants relèvent, au royaume d'accès difficile de la science, le rôle très important joué par la femme. Sophie Germaine, créatrice de la physique mathématique; l'astronome Caroline Herschel, célèbre par ses découvertes de sept comètes; la grande mathématicienne russe Sonia Kovalevska; Lady Huggins et ses études astro-physiques; Mme Dacier; Mme Curie; pour ne citer que les plus éminentes, ont atteint les cimes de la valeur scientifique de l'homme.

Et les femmes héroïques ne se comptent plus qui, sur le champ de bataille du courage, ont su lutter et mourir pour le triomphe du droit des faibles, de la femme, du travail et de la liberté: farouches combattantes de la Révolution de 89 et de la Commune de Paris; admirables résistantes des luttes antifascistes dont nous vivons encore les douleurs.

Le labeur de la femme dans le passé, a été ignoré, méconnu, avili. Il reste immense. Elle le poursuivra dans l'avenir.

Ses élites s'accroissent chaque jour en force et en éclat. Depuis un demi-siècle, ses succès, dans les

examens et concours, dépassent ceux des hommes. Partout où elle pénètre dans les carrières libérales qui lui sont ouvertes, elle avance avec vaillance, faisant preuve d'une vitalité prodigieuse.

Son « infériorité » est, si on peut dire, artificiellement forgée. Elle est chose acquise. C'est une sorte d'article de foi, transmis de génération en génération, s'étayant sur une série de sentences et sophismes empruntés plus ou moins directement aux Livres de Manon, aux Pères de l'Eglise, aux Livres Saints et autres Bibles de la « sagesse antique » qui ont débité contre la femme mille blasphèmes.

C'est tout cela, mais ce n'est pas une loi naturelle.

La vraie, la seule, la grande loi de nature est celle qui, par delà les millénaires écoulés, rejoint l'instinctive loi primitive de l'égalité des sexes, dans la différence des caractères, des aptitudes, des inclinations et la diversité des êtres.

L'un et l'autre peuvent atteindre un égal degré d'intelligence, de volonté, de sagesse et de vertu. Le concours de l'un et de l'autre est indispensable à l'essor du progrès moral et d'une civilisation supérieure.

C'est la main dans la main que l'homme et la femme, libérés, fraternellement unis, parviendront à réaliser la justice et la paix, et à intégrer dans les rapports sociaux de la Cité, de la nation et de l'Internation, plus d'harmonie et d'humanité.

Suzanne LACORE.

PRE 44

